

## BAREME TTC HONORAIRES TRANSACTION Yvan HILLAIRET

Barème au 16/02/2021.

Chaque mandataire est juridiquement et financièrement indépendant.  
Appartement, maison, immeuble, parking, terrain, fonds de commerce, local commercial, parts sociales de SCI. A l'exclusion du Neuf (VEFA). A charge du propriétaire vendeur sauf convention contraire précisée dans le mandat.

### Barème : 5 % TTC Avec un minimum de perception de 7000 € TTC

Tous nos compromis se signent chez notaire.  
Nous ne détenons aucun fonds pour le compte de nos clients.  
Nos honoraires sont dus à la conclusion de l'acte authentique de vente chez notaire.

**Avis de valeur : 300 € TTC à charge du propriétaire**

**Nous ne faisons ni location, ni gestion, ni syndic.**

**Yvan HILLAIRET**

**Tél. 06 78 75 08 20**

**[y.hillairet@lesprofessionnels.immo](mailto:y.hillairet@lesprofessionnels.immo)**

**Conseiller immobilier en portage salarial**

Il est précisé que les prix ci-dessus doivent être effectivement appliqués dans une majorité des transactions. Il est possible d'y déroger seulement à la baisse pour des affaires particulières et dans les limites proches des conditions pratiquées. (Note de la DGCCRF suite à l'arrêté du 10/01/2017).

Conformément à article L. 612-1 du code de la consommation, en cas de litige, vous avez la possibilité saisir le Médiateur de la consommation suivant : MCP Médiation 12 square Desnouettes 75015 PARIS par courrier postal ou bien cliquez sur le lien <http://mcpmediation.org>

Siège social : 26 rue des Rigoles - 75020 PARIS - TEL : 05 35 54 28 04 - info@lesprofessionnels.immo

LES PROFESSIONNELS IMMO - SARL au capital de 30.000 € - RCS PARIS 484 305 750 6 Carte T. CPI 7501 2016 000 012 713 PARIS

Garantie financière 110.000 € et Assurances RCP et RCE : ALLIANZ

*Tous nos compromis se signent chez notaire. Nous ne détenons aucun fonds pour le compte de nos clients.*